



GATINEAU



**Étude du
BUDGET
2026**

Plan décennal 2026-2035

Service des finances

Conseil municipal | 1^{er} au 5 décembre 2025

Mise en contexte



- En septembre 2022, le rapport du Comité d'élaboration du Plan financier à long terme (PFLT) 2023-2032 a été déposé au Conseil. Ce rapport fait état d'une réflexion intégrant les grandes priorités de la planification stratégique de la Ville ainsi que les divers plans sectoriels et politiques adoptées, tout en considérant les besoins d'investissements et les besoins opérationnels actuels et prévisibles de l'organisation municipale.
- Deux indicateurs clés du PFLT:
 - Viser à long terme un niveau de 1 pour le ratio dette sur les revenus tout en permettant un maximum de 1,25 pendant la durée du PFLT 2023-2032 considérant les nombreux investissements à réaliser (REC no 4).
 - Limiter à un maximum de 15% la part du service de la dette dans l'ensemble du budget de la Ville au cours de la prochaine décennie (REC no 5).
- Chaque année, lors de l'étude du budget, il est prévu de déposer au Conseil un plan décennal financier mettant ainsi à jour la situation financière projetée sur une période de 10 ans basée sur différentes hypothèses et validant le statut de ces deux indicateurs.

Objectif de la présentation



Présenter les résultats de la projection de la situation financière pour 2026-2035.

Budget 2026

Principales hypothèses utilisées

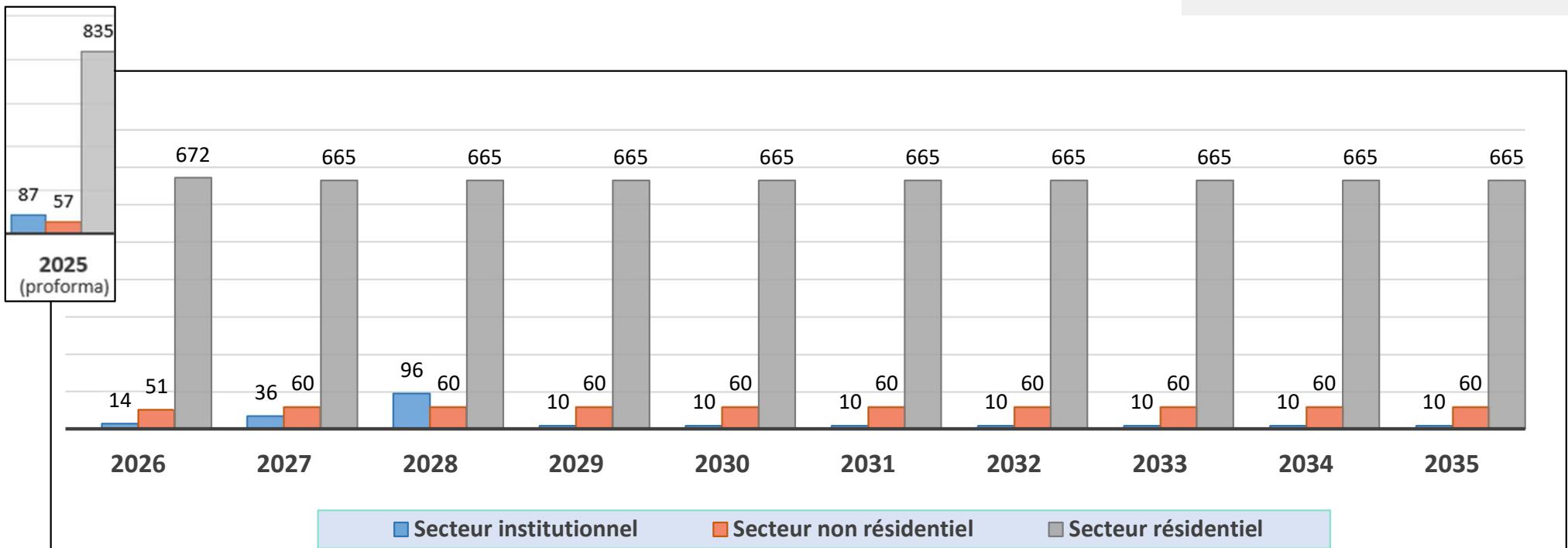


Revenus

- 1) La hausse de taxes est calculée à 4,0 % pour le secteur non résidentiel et 3,0 % pour les autres catégories pour les années 2027, 2028 et 2029 et ensuite un retour à 3,9 % pour le secteur non résidentiel et 2,9 % pour les autres catégories en conformité avec le PFLT 2023-2032. Par le fait même, la hausse de taxes pour le secteur non résidentiel est de 1 % supérieure à la hausse des autres secteurs, dont le résidentiel, pour toute la période (sous réserve du respect des plafonds prévus à la loi).
- 2) Les revenus de placements sont calculés à 3,50 % pour l'année 2026, suivie d'une réduction graduelle pour se stabiliser à 2,75% en 2030.
- 3) Aucune nouvelle source ou hausse des diversifications des revenus n'est prise en compte ainsi que les revenus en lien avec le futur hôpital.

Principales hypothèses utilisées (suite)

Nouvelles valeurs portées au rôle pour fin de taxation (exprimées en millions de dollars)

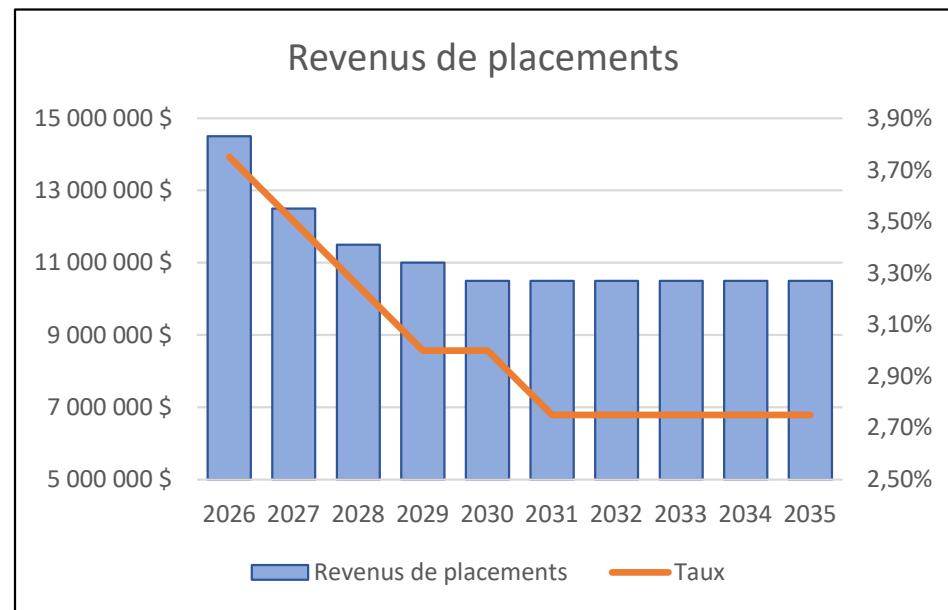
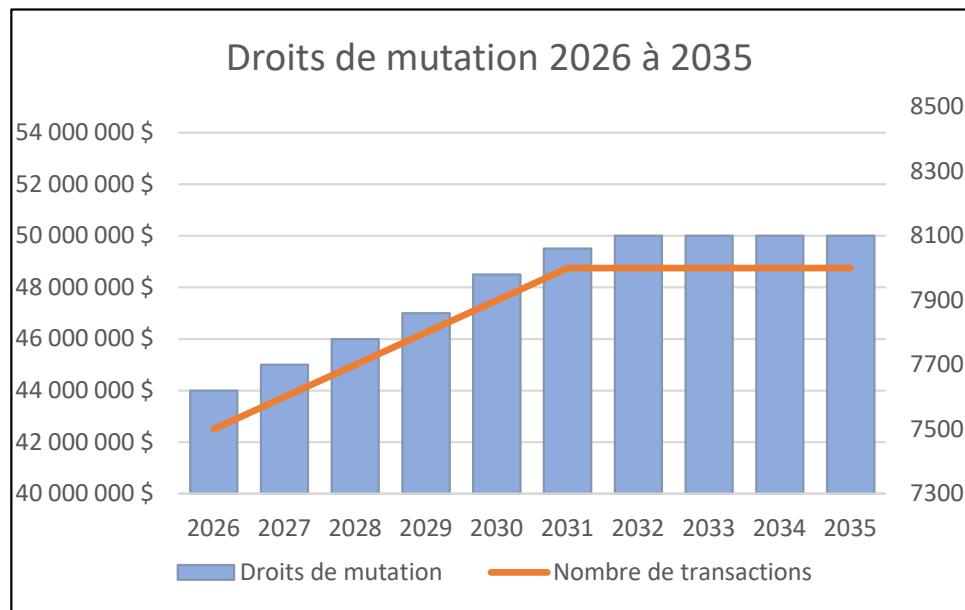


Une hausse de 100 M\$ en évaluations résidentielles équivaut à une hausse de revenus de 0,7 M\$ soit une réduction de 0,11% du taux de taxes

Budget 2026

Principales hypothèses utilisées (suite)

Droits de mutation et Revenus de placements (exprimées en millions de dollars)



Les projections de hausse de revenus des droits de mutation compensent la réduction prévue des revenus de placements

En millions \$	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Droits de mutation	44,0	45,0	46,0	47,0	48,5	49,5	50,0	50,0	50,0	50,0
Revenus de placements	14,5	12,5	11,5	11,0	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5
Total	58,5	57,5	57,5	58,5	59,0	60,0	60,5	60,5	60,5	60,5

Principales hypothèses utilisées (suite)



Dépenses

- 1) Salaires projetés selon les conventions collectives en vigueur et les cadres financiers de négociations.
Une hausse de 0,5% des salaires équivaut à une hausse de 2 M\$
- 2) Enveloppe annuelle pour la poursuite et la bonification du plan des effectifs: 1,4 M\$ pour 2026 et 2 M\$ par la suite.
- 3) Inclut les sommes en lien avec le schéma incendie et le plan effectifs policiers pour les années 2026 et 2027. Ne prend pas en considération une continuité des plans par la suite.
- 4) Régimes de retraite: Augmentation de 1 M\$ en 2026, 2027 et 2028 ainsi que de 0,6 M\$ en 2029 ceci résultant des dernières évaluations actuarielles. Par la suite, augmentation de 0,5 M\$ par année en fonction des augmentations des salaires.
- 5) Contribution à la Société de transport de l'Outaouais à la hauteur de 4% par année pour la quote-part Ville en plus des revenus de la taxe sur l'immatriculation net des frais (hausse de la taxe à 90\$ en 2026 et ensuite indexation pour les années subséquentes).

Budget 2026

Principales hypothèses utilisées (suite)



Dépenses (suite)

- 6) Contribution à la réserve de cycle de vie en hausse de 500 000 \$ annuellement pour les années 2026 à 2028 et ensuite 1 M\$ par année en lien avec les grands projets pour atteindre à terme 2 % de la valeur des nouveaux équipements.
- 7) Poursuite de la bonification de 1 % du fonds dédié financé par la dette de 2026 à 2035. Le PFLT prévoyait jusqu'à 2032, mais la hausse des besoins du plan d'investissement indique qu'il serait opportun de poursuivre la bonification de 1% au-delà de 2032.
- 8) Poursuite des investissements en initiatives pour le climat selon le plan établi jusqu'en 2032.
- 9) Hausse des dépenses en maintien du niveau de service pour tenir compte de l'inflation et des mises à niveau, ainsi que de la croissance de la Ville (Travaux publics) pour 8,0 M\$ pour 2027 et ensuite 6,0 M\$ à partir de 2028.
- 10) Enveloppe d'améliorations de services de 3 M\$ par année à partir de 2027.
- 11) Projection du coût du service de dette en fonction de la réalisation des travaux prévus au Plan d'investissements, des refinancements et des taux d'intérêts (3,75% en 2026, une réduction graduelle pour se stabiliser à 3,25% en 2030).

Projection de la situation financière



Les taux comprennent les impacts des blocs A, B, C et D (projets déjà approuvés par le conseil seulement)

52,7 M\$

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033 ⁽²⁾	2034	2035
Surplus (manque) projeté (en millions)	-	(16,1) \$	(14,7) \$	(12,9) \$	(9,0) \$	(0,9) \$	0,1 \$	2,4 \$	3,4 \$	3,1 \$
Hausse résidentielle	3,0%	5,3%	5,0%	4,7%	4,1%	3,0%	2,9%	2,6%	2,5%	2,5%
Hausse non résidentielle ⁽¹⁾	4,0%	6,3%	6,0%	5,7%	5,1%	4,0%	3,9%	3,6%	3,5%	3,5%
Ratio dette / revenus	0,66	0,82	1,01	1,14	1,17	1,19	1,17	1,15	1,13	1,11
Ratio service de dette / budget	7,4%	8,2%	9,3%	10,2%	10,8%	10,9%	10,9%	10,9%	10,9%	11,0%

⁽¹⁾ La dette qui s'établit à +/- 615 M\$ en 2026 sera de +/- 1 500 M\$ en 2035

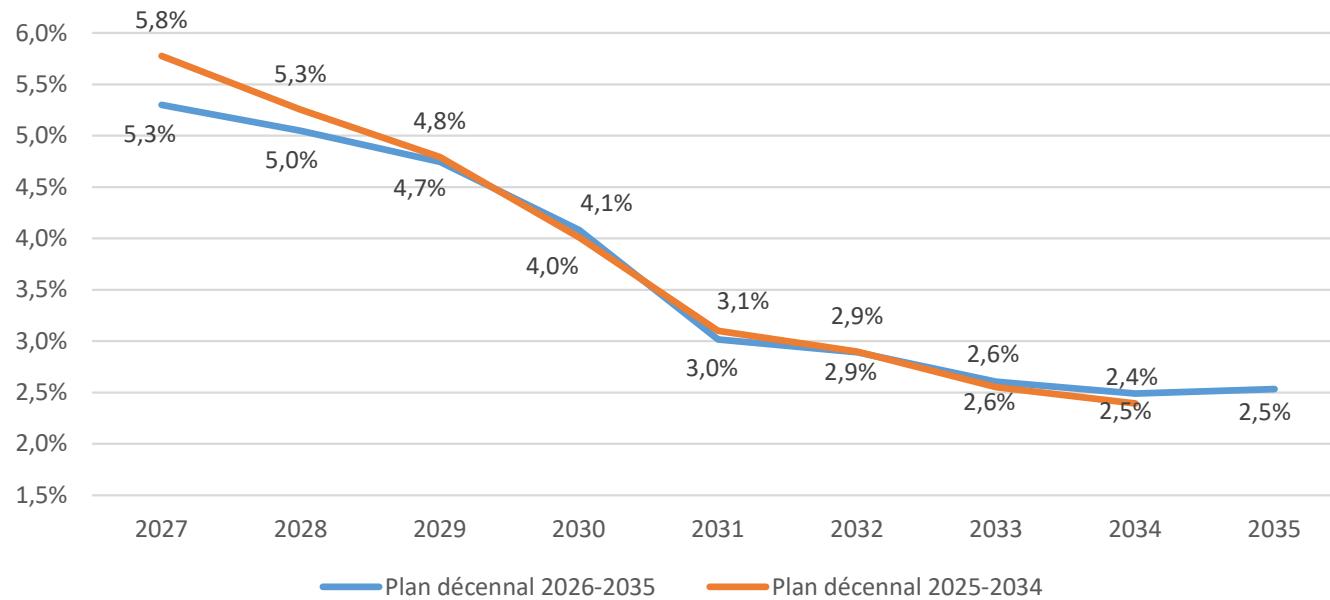
⁽²⁾ Selon le PFLT 2023-2032, la hausse des taux résidentiel et non résidentiel à partir de 2033 pourrait être au même niveau soit 3,0 % pour 2033, 2,9 % pour 2034 et 2,9 % en 2035.

Budget 2026

Projection de la situation financière (suite)



Comparaison du taux résidentiel



Principales variations:

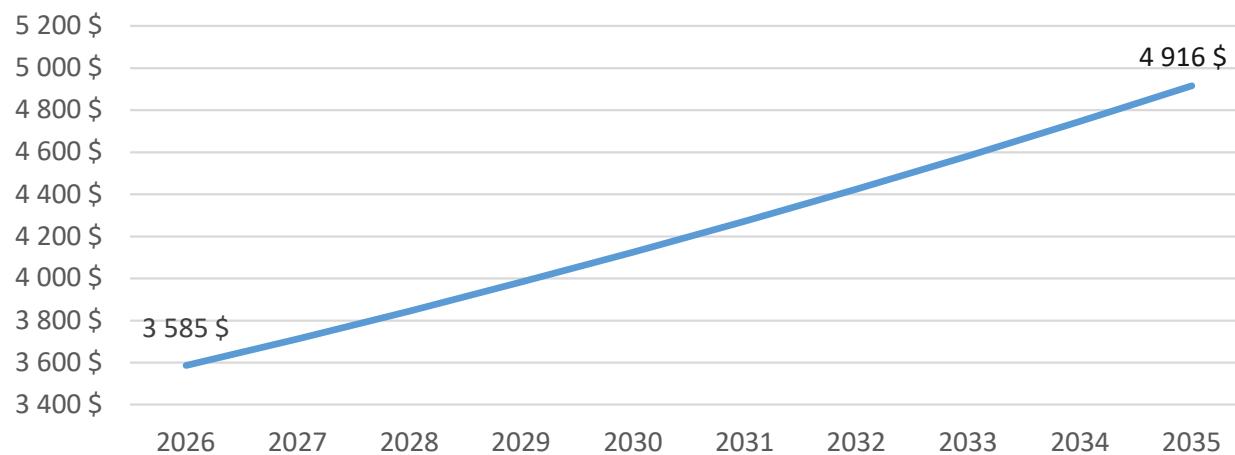
- Baisse du service de dette suite à la révision du calendrier des émissions d'emprunt
- Retrait de l'initiative acquisition de terrains et des futurs ajouts prévus

Budget 2026

Projection de la situation financière (suite)



Évolution projetée du compte de taxes de la résidence médiane (basé sur le secteur Gatineau)



Ce tableau prend en compte les hausses de taxes pour le secteur résidentiel. Suppose un lissage des hausses sur 10 ans. La hausse est de 37,1 % sur 10 ans en comparaison avec l'inflation qui est estimée à 2 % par année, soit 20 % sur 10 ans.

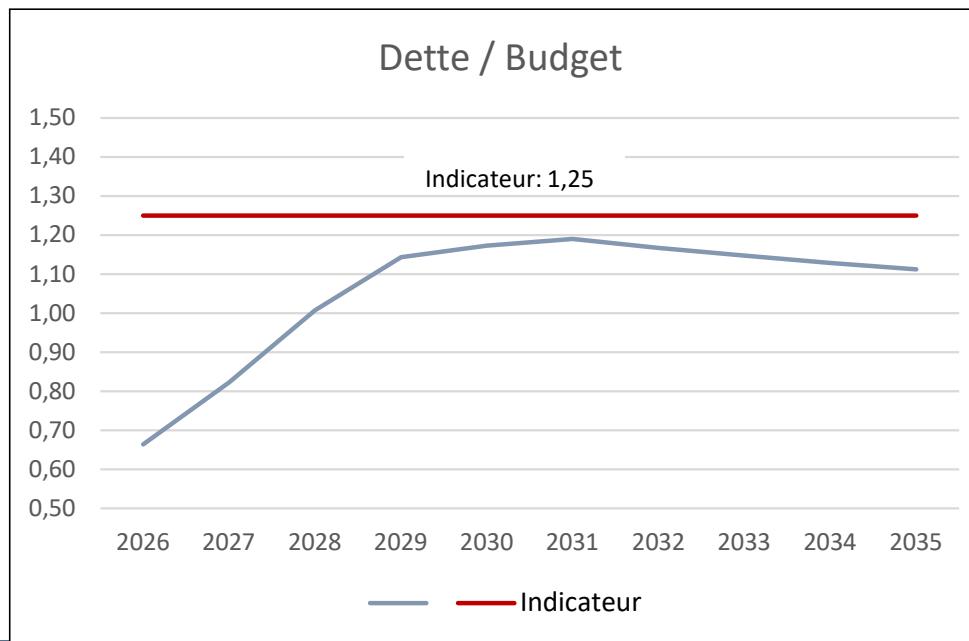
Budget 2026

Indicateurs financiers



Recommandation 4 du PFLT 2023-2032:

Viser à long terme un niveau de 1 pour le ratio dette sur les revenus tout en permettant un maximum de 1,25 pendant la durée du PFLT 2023-2032 considérant les nombreux investissements à réaliser.



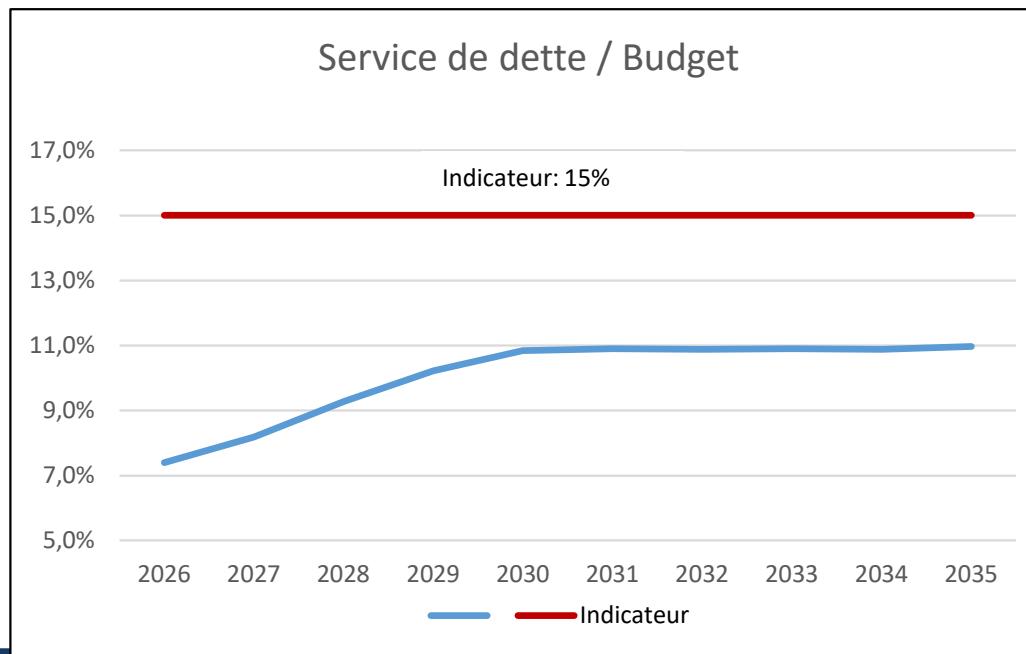
Budget 2026

Indicateurs financiers (suite)



Recommandation 5 du PFLT 2023-2032:

Limiter à un maximum de 15% la part du service de la dette dans l'ensemble du budget de la Ville au cours de la prochaine décennie.



Budget 2026

Indicateurs financiers (suite)



Scénarios au maximum des indicateurs:

	Indicateur de la dette	Indicateur du service de dette	Montant supplémentaire d'emprunt	Montant supplémentaire d'intérêts	Augmentation du service de dette	Impact sur la hausse de taxe
Indicateur de dette au maximum ⁽¹⁾	1,25	11,3 %	69 M\$	41 M\$	5,5 M\$	+ 0,8%
Indicateur du service de dette au maximum ⁽²⁾	1,70	15 %	685 M\$	415 M\$	55 M\$	+ 7,64 %

⁽¹⁾ Atteint le maximum de 1,25 en 2031 si l'emprunt supplémentaire est effectué en 2031 ou avant (voir graphique page 12).

⁽²⁾ Atteint le maximum de 15% en 2030 si l'emprunt supplémentaire est effectué en 2027. Si l'emprunt supplémentaire est effectué sur plusieurs années, l'augmentation du service de dette ainsi que la hausse de taxe seront réparties entre les années et les indicateurs seront atteint plus tard qu'en 2027.

Capacité résiduelle d'endettement



Capacité résiduelle d'endettement pour atteindre le ratio de 1,25: 69 001 500 \$

Cette capacité pourra servir aux éléments suivants:

- Projets du Bloc D non encore adoptés
- Excédents de coûts des projets déjà adoptés
- Acquisitions de terrains (si les sommes nécessaires dépassent les montants disponibles en réserves)
- Nouvelles subventions nécessitant une contribution ville
- Combler le manque à gagner projeté au budget de fonctionnement pour les années à venir (conversion du financement comptant aux plans d'investissements vers de l'endettement – endettement récurrent)



Fin de la présentation

Budget 2026